



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/WG.9/2
5 octobre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/FRANCAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial chargé d'étudier
la question de l'ajustement structurel
pour la transition en vue du désarmement
Genève, 27 novembre 1995
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

L'AJUSTEMENT STRUCTUREL POUR LA TRANSITION VERS LE DESARMEMENT

Rapport du secrétariat de la CNUCED

TABLE DES MATIERES

		<u>Paragraphe</u> s
ABREVIATIONS		
<u>Première partie</u>	GENERALITES	1 - 18
Chapitre 1	INTRODUCTION	1 - 18
	1.1 Mandat	1 - 4
	1.2 Les dividendes de la paix	5 - 10
	1.3 Le désarmement en tant qu'investissement	11 - 18
<u>Deuxième partie</u>	QUESTIONS SECTORIELLES	19 - 100
Chapitre 2	RECONVERSION	19 - 63
	2.1 Reconversion de la production militaire	20 - 23
	2.2 Reconversion des bases militaires	24 - 36
	2.2.1 Types d'installations militaires	25 - 29
	2.2.2 Possibilités de reconversion des bases et installations militaires	30 - 36

TABLE DES MATIERES (suite)

		<u>Paragraphe</u> s
	2.3	Main d'oeuvre 37 - 56
	2.3.1	Démobilisation 37 - 49
	2.3.2	Affectation des militaires à des tâches civiles 50 - 53
	2.3.3	La reconversion du personnel industriel 54 - 56
	2.4	Reconversion, privatisation et exploitation selon les critères commerciaux 57 - 61
	2.5	Activités de nettoyage 62 - 63
Chapitre 3	PRODUITS DE BASE	64 - 74
Chapitre 4	TECHNOLOGIE	75 - 92
Chapitre 5	OBSERVATIONS FINALES ET CONCLUSIONS	93 - 100
Bibliographie		
Tableau 1.1	Dépenses militaires mondiales et dividendes de la paix	
Figure 1.1	Dépenses militaires en pourcentage des dépenses des administrations centrales et du PNB, dépenses des administrations centrales en pourcentage du PNB, pour le monde développé et le monde en développement	
Figure 1.2	Importations totales d'armes, 1987-1993	
Figure 1.3 a)	Coûts et avantages du désarmement	
Figure 1.3 b)	Les coûts du désarmement	
Encadré 2.1 a)	La reconversion industrielle en Russie	
Encadré 2.1 b)	La reconversion industrielle en Chine	

ABREVIATIONS

ACDA	Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des Etats-Unis
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CEI	Communauté d'Etats indépendants
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
R-D	Recherche-développement
SIPRI	Institut international de recherches pour la paix de Stockholm
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Première partie

GENERALITES

Chapitre 1

INTRODUCTION

1.1 Mandat

1. L'Engagement de Carthagène 1/ stipule ce qui suit :

"99. Le mécanisme intergouvernemental de la CNUCED devrait, avec un appui approprié du secrétariat, examiner la question de l'ajustement structurel dans l'optique du désarmement ainsi que les incidences de ce processus sur la croissance économique et le développement dans le monde."

et

"63 4). ... Les aspects économiques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles devraient également être examinés."

2. De ce fait, le Conseil du commerce et du développement a décidé, dans sa décision 399 (XXXIX), de créer un groupe de travail spécial chargé d'étudier la question des ajustements structurels devant permettre d'assurer la transition en matière de désarmement. Le Conseil a donc adopté la décision 420 (XLI), dans laquelle il a établi le mandat du groupe de travail envisagé. Les travaux de fond de ce groupe sont définis au paragraphe 1 de ladite décision :

"Conformément au paragraphe 99 du texte intitulé 'Un nouveau partenariat pour le développement : l'Engagement de Carthagène', le Groupe de travail spécial, avec le soutien approprié du secrétariat de la CNUCED, devrait étudier la question de l'ajustement structurel pour la transition en vue du désarmement et les conséquences pour la croissance économique mondiale et le développement."

3. En vue d'éviter les chevauchements (décision 420 (XLI), par. 3), le présent rapport s'inscrit dans le cadre du mandat fondamental de la CNUCED, tel qu'il a été énoncé dans la Déclaration du Conseil du commerce et du développement sur le trentième anniversaire de la CNUCED :

"En tant qu'institution la plus compétente au sein du système des Nations Unies pour le traitement intégré des questions de développement et de questions interdépendantes dans des secteurs clefs, et en particulier depuis l'intégration dans l'institution de programmes relatifs aux sociétés transnationales et à la science et à la technologie, la CNUCED est tout à fait en mesure d'explorer de façon systématique les interactions entre les économies, les secteurs et les problèmes, et de promouvoir un consensus pour l'adoption de politiques appropriées... Les Etats membres réaffirment leur attachement aux objectifs primordiaux de développement de la CNUCED" 2/.

4. L'Engagement de Carthagène place la question du désarmement dans son contexte : "Tous les pays devraient étudier la possibilité qu'ils ont, selon leur situation spécifique et particulière, de réduire leurs dépenses militaires" 3/. Il faudrait - est-il souligné dans l'Engagement - qu'ils procèdent à de telles réductions "autant que cela est compatible avec leurs besoins légitimes en matière de sécurité" 4/.

1.2 Les dividendes de la paix

5. Les dépenses militaires mondiales ont atteint un niveau record en 1987 et, selon le PNUD, ont ensuite diminué pour passer de 995 milliards de dollars en 1987 à 767 milliards en 1994 (aux prix et aux taux de change de 1991) (tableau 1.1). Le PNUD considère les sommes économisées dans le secteur militaire au cours de la période 1988-1994 par rapport au niveau de référence de 1987 comme les "dividendes de la paix". Par rapport au PNB, la baisse a été considérable tant dans les pays développés que dans ceux du monde en développement. Entre 1987 et 1993, le rapport des dépenses militaires au PNB est passé de 5,4 % à 3,4 % dans les premiers et de 4,7 % à 3,1 % dans les seconds (fig. 1.1).

Tableau 1.1

Dépenses militaires mondiales et dividendes de la paix
(en milliards de \$ E.-U. aux prix et aux taux de change de 1991)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993 (est.)	1994 (est.)	Total 1987-94
Dépenses militaires réelles									
Monde	995	970	945	890	855	815	790	767	7 027
Pays industrialisés <u>a/</u>	850	835	815	760	725	690	669	649	5 983
Pays en développement	145	135	130	130	130	125	121	118	1 034
Dividendes réels de la paix cumulés									
Monde	0	25	50	105	140	180	205	228	933
Pays industrialisés <u>a/</u>	0	15	35	90	125	160	181	201	807
Pays en développement	0	10	15	15	15	20	24	27	126

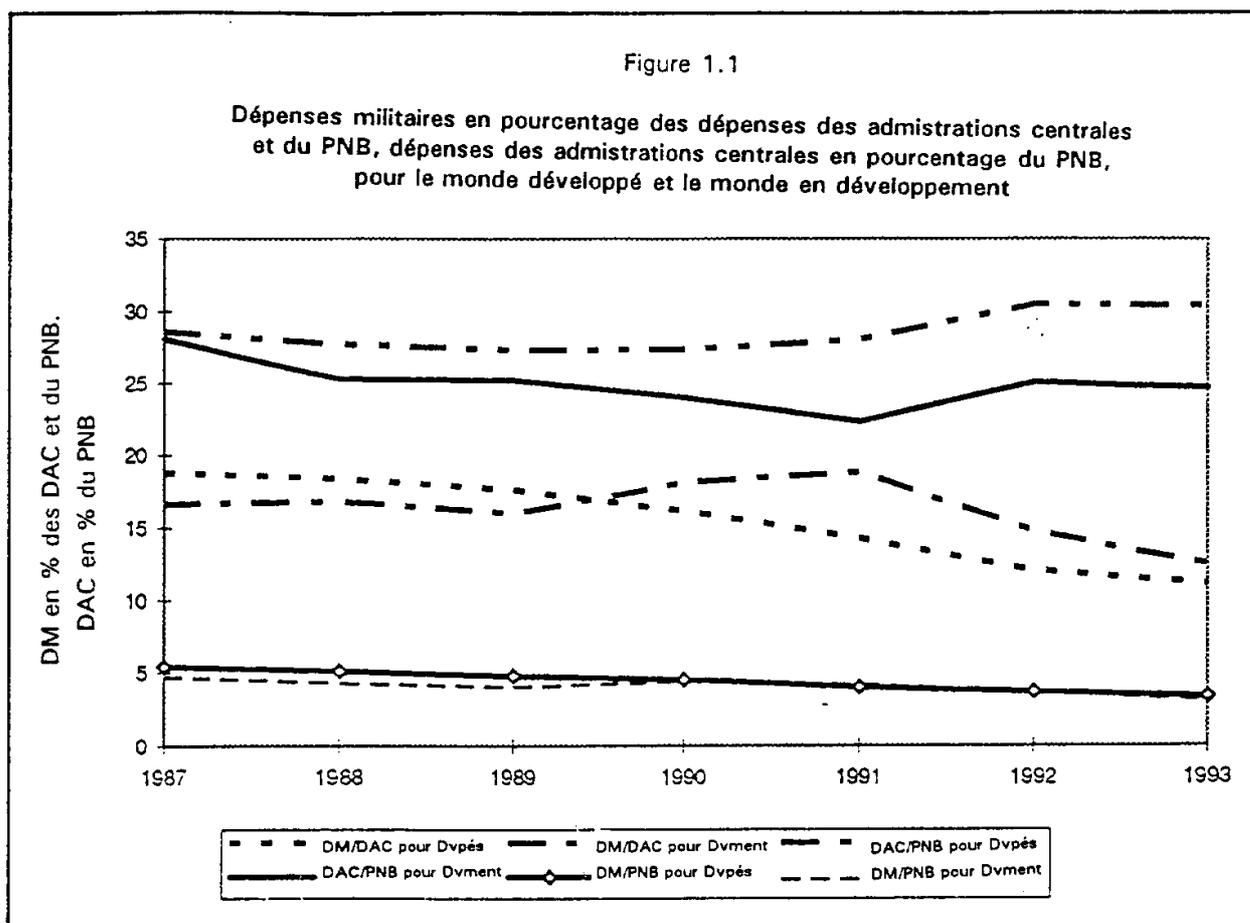
Source : PNUD 1994, tableau 3.1.

a/ La Chine est incluse dans le groupe des pays industrialisés aux fins de la présente comparaison.

6. La part des dépenses militaires dans les dépenses des administrations centrales a diminué aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement au cours de la période 1987-1993, même si ce mouvement a été plus irrégulier dans ces derniers. Les fluctuations de ce ratio dans les pays en développement correspondent dans une certaine mesure aux fluctuations de la part des dépenses publiques dans le PNB, qui ont été plus prononcées dans ces pays (fig. 1.1).

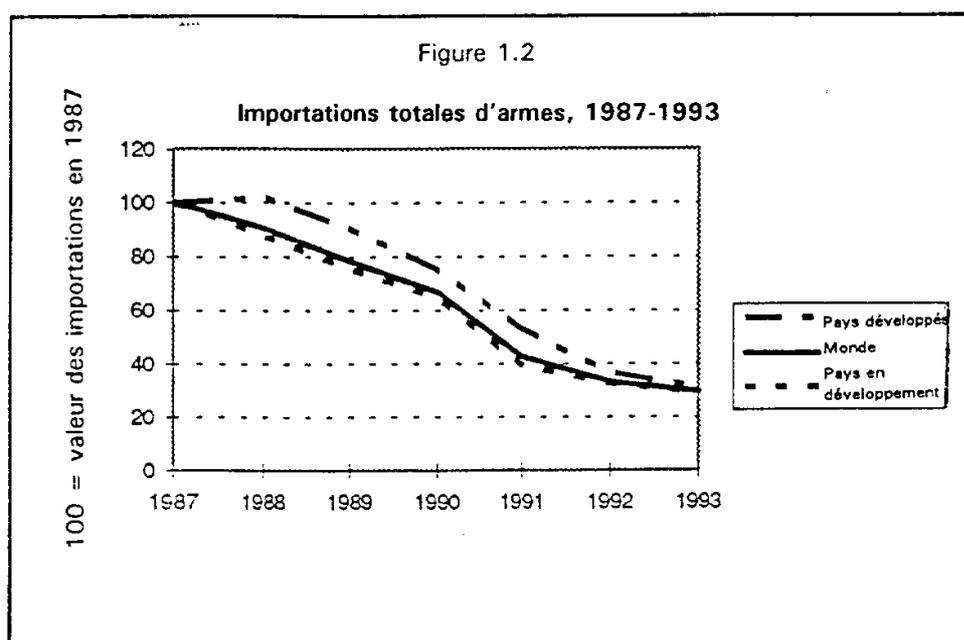
7. En dépit des efforts déployés par certains des principaux fournisseurs d'armes pour accroître leurs ventes à l'étranger de façon à pallier le recul enregistré sur les marchés nationaux, le commerce mondial des armements a accusé une baisse encore plus rapide que celle des dépenses et des achats militaires mondiaux depuis 1987. Au total, la valeur de ce commerce est passée, entre 1987 et 1993, de 74 à 22 milliards de dollars (en dollars constants de 1993) (fig. 1.2). La majeure partie des importations d'armes est le fait des pays en développement, et la chute de ces importations est également imputable pour l'essentiel à ces derniers. Leur valeur est passée de 59 à 17 milliards de dollars entre 1987 et 1993 (en dollars constants de 1993) 5/.

8. L'idée que les dépenses militaires devaient être réduites en vue d'augmenter l'aide publique au développement (APD) a été maintes fois exprimée durant la guerre froide. En valeur absolue, les pays du Comité d'aide au développement (CAD) semblent de fait avoir répondu à cette aspiration au cours de la période 1987-1993. Entre ces deux dates, leurs dépenses militaires ont diminué au total de 207,4 milliards de dollars (en dollars constants de 1993), tandis que l'APD augmentait globalement de 31,2 milliards de dollars. L'accroissement de l'APD équivaut ainsi à 15 % des économies réalisées (les dépenses militaires ont été calculées sur la base des données de l'Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des Etats-Unis de 1995, les chiffres de l'APD étant tirés de la publication de l'OCDE de 1995). Cependant, en pourcentage du PNB, l'APD des pays du CAD n'a cessé de diminuer, passant de 0,34 % en 1988 à 0,29 % en 1994. L'APD provenant des pays de l'OPEP n'a pas suivi cette évolution; les données concernant l'APD des anciens pays socialistes d'Europe orientale ne sont pas connues. Il est indispensable que la communauté des donateurs s'engage à nouveau à accroître sensiblement l'aide publique au développement. Pour porter l'APD aux niveaux de 1988 (par rapport au PNB), il faudrait lui consacrer environ 5 % des dividendes de la paix récoltés en 1994 dans les pays industrialisés, ce qui ne semble pas déraisonnable 6/. Cependant, force est de constater que, vu le climat politique général dans de nombreux pays membres du CAD, il ne faut pas fonder des espoirs excessifs dans la possibilité d'une hausse sensible des flux d'APD dans le proche avenir.



DM = dépenses militaires
 DAC = Dépenses des administrations centrales
 Dvpés = pays développés
 Dvment = pays en développement

Source : Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des Etats-Unis 1995, tableau 1, p. 43.



9. Pour reprendre les termes du rapport La situation économique et sociale dans le monde 1995, le phénomène que constitue "la 'lassitude de l'aide' a un impact extrêmement négatif sur les disponibilités d'aide publique au développement... La lassitude de l'aide semble refléter, presque partout, une idée plus modérée des capacités économiques des Etats, qu'ils soient donateurs ou bénéficiaires" (Nations Unies 1995, p. 6). C'est sans doute en raison de cet environnement politique défavorable que le rapport formule le constat suivant : "Aussi est-il permis de penser que l'avenir de l'APD réside peut-être dans un nouveau modèle d'assistance, selon lequel les programmes et les projets internationaux seront axés de plus en plus nettement sur des objectifs concrets et partagés sur le plan international et feront partie d'activités entreprises de concert" (Nations Unies 1995, p. 6). La communauté internationale a fréquemment affirmé qu'une réduction des dépenses militaires est souhaitable. La question de la transition vers le désarmement peut, à n'en pas douter, être comptée parmi les objectifs "partagés sur le plan international". Dans cette optique, un environnement international favorable est indispensable. Il faut en particulier que les impératifs tant réels qu'apparents de la sécurité nationale imposent une diminution des activités militaires. Comme l'indique une déclaration du Comité d'aide au développement de l'OCDE intitulée "Vers un partenariat pour le développement dans le nouveau contexte mondial" :

"L'expérience montre que l'obtention d'un développement durable et une coopération efficace reposent sur un certain nombre d'éléments fondamentaux [notamment] un effort pour remédier aux causes de conflit potentiel, pour limiter les dépenses militaires et pour orienter le processus de reconstruction et de consolidation de la paix sur la conciliation à plus long terme et le développement" 7/.

10. Un environnement international favorable comprend une coopération internationale permettant d'assumer les dépenses supplémentaires initiales à engager pour opérer la transition vers le désarmement. Ce dernier point est développé dans la section ci-après.

1.3 Le désarmement en tant qu'investissement

11. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) fournit un cadre de référence à la présente analyse dans une étude dont le titre se passe de commentaires : "Aspects économiques du désarmement : le désarmement en tant qu'investissement" (UNIDIR 1993). Les dépenses militaires englobent divers types de coûts. La notion de "coût d'opportunité" s'avère à cet égard utile. Certaines dépenses militaires sont consacrées à des moyens de production qui peuvent, avec plus ou moins de facilité, être réorientés vers d'autres activités, pour peu qu'il existe des marchés adéquats. Les produits et technologies dits à double usage - c'est-à-dire susceptibles d'être utilisés à des fins tant militaires que civiles - comptent parmi les éléments qui, d'un point de vue technique, peuvent aisément être détournés des utilisations militaires au profit d'utilisations civiles. La gestion de la demande peut aider à tirer parti d'"opportunités" de ce type.

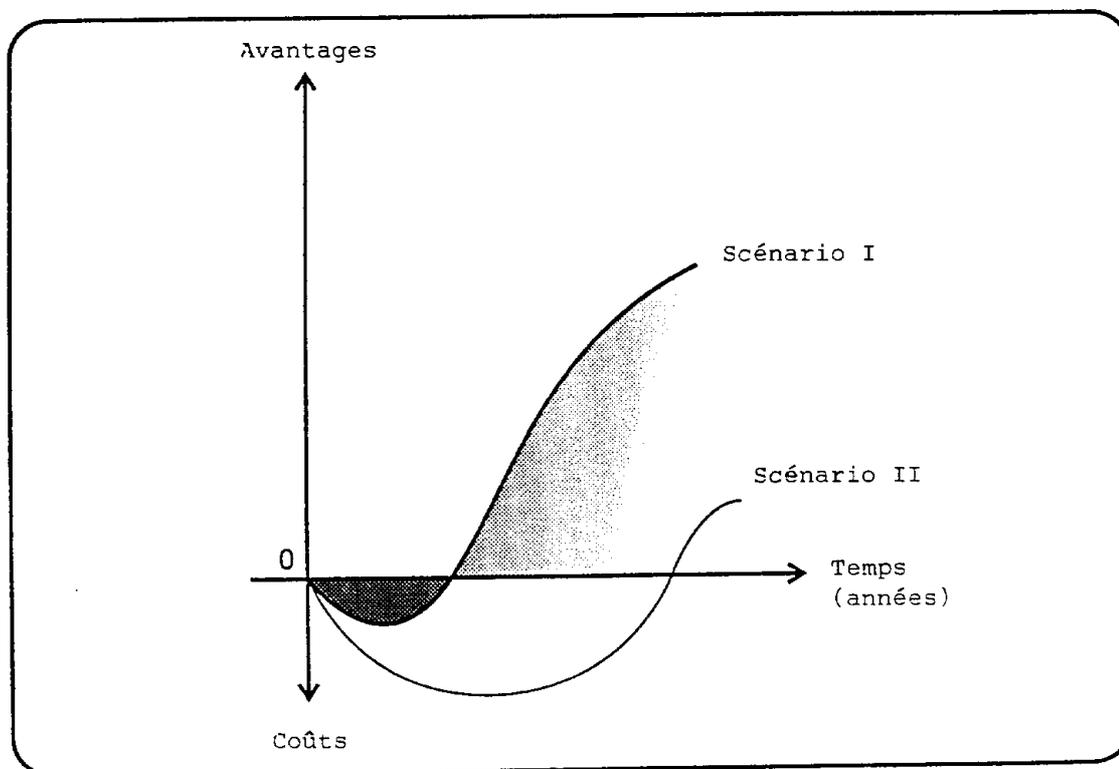
12. D'autres catégories de dépenses militaires constituent des coûts irréversibles : il n'est guère facile de les mettre à profit à d'autres fins. Tel est le cas, par exemple, des biens d'équipement spécialement conçus pour produire des types particuliers de matériels militaires, ou de certains de ces matériels eux-mêmes. Autre exemple, celui de régions irréversiblement polluées par des activités militaires, au point de devenir inhabitables; de même, certains salariés très qualifiés ayant dépassé la cinquantaine ne peuvent plus, d'un point de vue économique, être recyclés pour occuper un nouvel emploi. Des dépenses supplémentaires peuvent en fait s'avérer nécessaires pour éliminer des équipements, des installations ou des zones militaires, ou les rendre aptes à une reconversion à des fins civiles. Ces coûts de transition sont examinés dans la section 1.5.

13. Et surtout, l'étude de l'UNIDIR de 1993 met l'accent sur le fait que le désarmement entraîne des coûts qu'il est indispensable d'assumer pour pouvoir profiter ultérieurement des avantages correspondants. Le taux de rendement escompté peut être calculé à partir du volume des coûts et des avantages. C'est ce rendement qui constitue un dividende. Ce raisonnement est illustré par la figure 1.3 a). Celle-ci donne un cadre d'analyse pour l'étude des scénarios possibles dans différentes économies (UNIDIR 1993, p. 81). Elle peut s'appliquer à diverses entités, qu'il s'agisse de l'économie nationale, d'une région, d'une localité, d'un secteur ou d'une entreprise.

14. Le fait que la conversion d'une activité militaire en activité civile entraîne des coûts et que ceux-ci doivent absolument être financés avant que les avantages inhérents aux nouvelles activités civiles puissent se manifester a des répercussions politiques. Le surcoût initial est souvent un obstacle au désarmement : plus il paraît important, plus les entités concernées résisteront au processus de désarmement. Les coûts à supporter sont essentiellement fonction de l'environnement économique dans lequel opère l'entité considérée. Ainsi, si l'économie est en phase de croissance, si le chômage est faible et s'il existe déjà des structures globales satisfaisantes en matière d'éducation et de formation dans la zone géographique concernée, le coût marginal d'un transfert de la main-d'oeuvre vers de nouvelles activités sera alors moins élevé. Autrement dit, la forme de la courbe présentée dans la figure 1.3 a) dépend non seulement des décisions de l'entité proprement dite, mais également de facteurs qu'elle ne peut pas maîtriser. De même, la forme de cette courbe sur une période donnée influera sur la forme qu'elle aura au cours des étapes ultérieures; un freinage brutal de la production d'armements peut être plus coûteux et retarder davantage l'ajustement à de nouvelles activités qu'un processus plus progressif. Pour les pays qui importent des armes, la transition est facilitée par le fait que les ressources consacrées aux achats d'armements à l'étranger peuvent être affectées à d'autres usages, ou tout simplement économisées.

Figure 1.3 a)

Coûts et avantages du désarmement



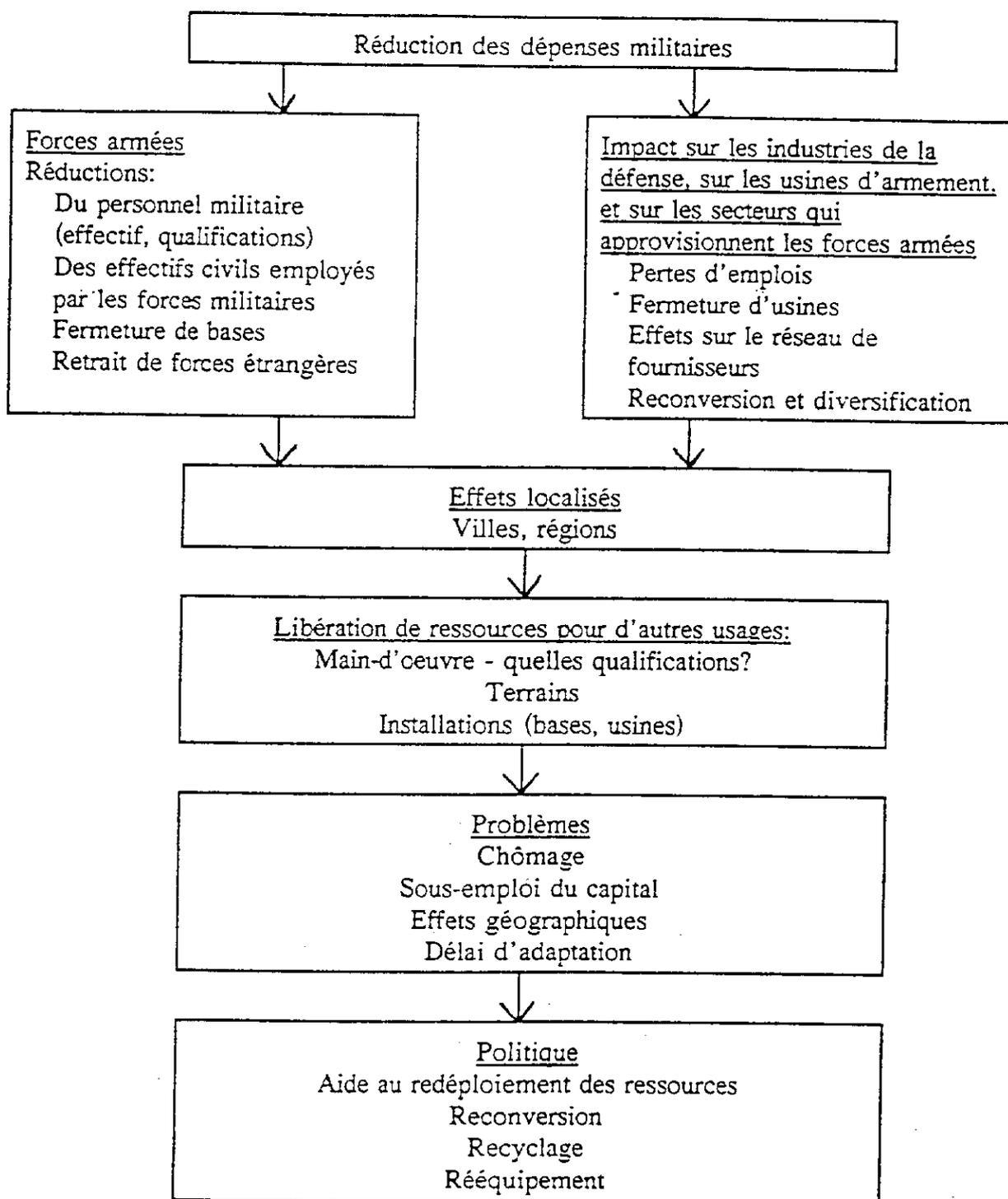
Source : UNIDIR 1993, figure IX, p. 81.

15. L'intérêt de la reconversion est encore moins évident lorsque l'entité qui assume les coûts n'est pas la même que celle qui profite des avantages. Plus le rendement interne est faible, moins l'entité qui supporte les coûts sera disposée à prendre les mesures voulues : de son point de vue, les avantages sont des effets externes. Le fait de les internaliser peut influencer sur son comportement. Une intervention des pouvoirs publics s'avère parfois indispensable pour offrir aux agents économiques des incitations appropriées. Cette question est examinée de manière plus approfondie au chapitre IX de l'étude de l'UNIDIR de 1993 (voir fig. 1.3 b)).

16. La figure 1.3 b) fait ressortir les effets localisés. Durant la phase de transition vers le désarmement, certaines zones géographiques peuvent subir des pertes économiques tandis que d'autres profitent des avantages d'une redistribution des dépenses. L'effet sur les entreprises peut être le même. Certaines, qui se spécialisent dans la fourniture de biens et de services au secteur militaire, accuseront une baisse d'activité, tandis que d'autres verront leurs débouchés commerciaux s'élargir. Les forces armées elles-mêmes, en tant qu'entité économique, doivent supporter une réduction de leurs activités militaires.

Figure 1.3 b)

Les coûts du désarmement



Source : UNIDIR 1993, fig. V.

17. L'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement a généralement pour objectif non pas d'obtenir le taux de rendement interne le plus élevé parmi tout un éventail d'options envisageables en matière de politique économique, mais de le maximiser en fonction de telle ou telle décision de réduction des dépenses militaires, soit en facilitant et en abrégeant autant que possible la transition (ce qui revient à agir sur la section située au-dessous de l'axe du temps sur la figure 1.3 a)), soit en choisissant de nouvelles activités civiles aussi profitables que possible dans la mesure où un tel choix est considéré comme une variable de politique. Ce taux de rendement peut être inférieur au taux marginal enregistré pour l'économie tout entière; il peut même être négatif. Dans le scénario II de la figure 1.3 a), par exemple, les coûts à supporter durant la première phase sont si importants et s'échelonnent sur une période si longue qu'ils ne peuvent sans doute pas être compensés par les modestes avantages à attendre dans un lointain avenir si les coûts et les avantages sont actualisés de la manière normale.

18. Pour analyser sur le plan de la politique concrète la question de l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement, il faut examiner les coûts et les avantages correspondant à chaque stade de ce processus, notamment en identifiant ceux sur qui ils retombent; il convient également d'étudier la forme de la courbe des coûts et des avantages sur une période donnée, ainsi que les moyens de la modifier de façon à accroître les avantages au maximum et à réduire les coûts au minimum en fonction des contraintes propres à la situation considérée. Des échanges de données sur l'expérience acquise au niveau national en la matière aideraient les pays qui procèdent à des ajustements structurels pour la transition vers le désarmement à tirer le meilleur parti possible de ce processus et à faire en sorte qu'il contribue au maximum à la croissance économique et au développement dans le monde.

Deuxième partie

QUESTIONS SECTORIELLES

Chapitre 2

RECONVERSION

19. Le présent chapitre porte sur la reconversion au civil de trois types de ressources : les équipements permettant de produire des biens et des services pour le secteur militaire, les installations et les bases militaires et, enfin, la main-d'oeuvre, qui comprend à la fois les forces armées proprement dites et le personnel participant à des activités de production pour le secteur militaire. Ce chapitre examine les rapports entre la reconversion et la privatisation. Il fournit enfin un aperçu des activités de "nettoyage" à entreprendre pour préparer le terrain en vue de réaffecter les ressources militaires à des usages civils.

2.1 Reconversion de la production militaire

20. Les industries militaires ont été contraintes de s'adapter à la contraction des dépenses et des exportations d'armement. L'Europe centrale et orientale et certains pays en développement en ont plus pâti que les pays développés. La part de la production militaire dans la production manufacturière totale donne une idée approximative de l'effet produit. En Europe occidentale, elle se chiffrait, à la fin des années 80, à près de 10 % au Royaume-Uni, à 5-8 % en France et à 1,5-3 % dans plusieurs autres pays. Elle était nettement plus élevée en Union soviétique, où le secteur militaire représentait environ 30 % du secteur industriel. Dans le monde en développement, qui comptait pour environ 15 % dans la production militaire mondiale en 1985, cette part était inférieure à 1 %. Cependant, elle était essentiellement concentrée dans un petit nombre de pays. C'est ainsi que dix pays en développement possédaient alors une industrie aéronautique, sept produisaient des chars et sept des missiles tactiques.

21. Les difficultés de la reconversion tiennent non seulement à l'importance du secteur militaire dans l'économie, mais également à la cadence de l'évolution. Dans certains cas, le repli a été si rapide qu'il a constitué un véritable choc; dans d'autres, des mesures ont été prises pour assurer une évolution plus souple et plus progressive.

22. Pour toute entreprise qui produit des biens militaires, le problème de l'ajustement est fonction de la mesure dans laquelle elle dépend de ce type d'activité. Beaucoup d'entreprises produisent des biens tant militaires que civils. En Chine, la production civile du complexe industriel de la défense, qui était de l'ordre de 8 % en 1979, atteignait environ 70 % en 1994 (Berthélemy et Deger, p. 25) (Encadré 2.1 b)). En 1989, la production civile représentait plus de 40 % de la production du secteur de la défense en URSS. En 1988, les armes n'entraient que pour 16 % dans la production totale des 100 principaux producteurs d'armes du monde (non compris l'URSS, l'Europe orientale et la Chine) (Renner 1995, tableau 34).

Encadré 2.1 a)

La reconversion industrielle en Russie

Il semble que, parmi les pays ayant entrepris de reconvertir l'industrie de la défense, la Fédération de Russie soit un de ceux qui se sont heurtés aux difficultés les plus graves dans ce processus, qui s'accompagne d'énormes coûts économiques et sociaux. De ce fait, au lieu de devenir un des "moteurs" d'une profonde restructuration de l'économie, la réduction brutale des dépenses et de la production militaires en 1992-1994 a créé des problèmes supplémentaires complexes entravant la stabilisation et le décollage économiques.

Cette situation difficile s'explique par de multiples raisons : a) le degré très élevé de militarisation de l'économie russe héritée de l'ex-Union soviétique; b) le caractère brutal de la réduction des achats d'armement par le Gouvernement russe; c) un environnement économique intérieur en crise, marqué par exemple par une chute sans précédent de la demande et de la production globales et des perspectives incertaines pour l'avenir immédiat; d) la dissolution de l'Union soviétique et de l'Organisation du Traité de Varsovie, dans une région où les entreprises militaires entretenaient des liens étroits de coopération; e) l'élaboration relativement tardive d'une nouvelle doctrine militaire russe de l'après-guerre froide; f) la perte d'importants marchés extérieurs pour les armes de fabrication russe.

Du fait de la conjonction sans parallèle de nombreux facteurs et conditions défavorables, la production du complexe militaro-industriel de la Russie - qu'il s'agisse d'armes ou de biens civils - n'a cessé de diminuer depuis 1991. Même si la part des biens civils dans la production globale de ce complexe est passée de 64 % en 1991 à environ 80 % en 1994, cette évolution ne peut guère être considérée comme un succès, car elle est due non pas à la reconversion de capacités militaires à des fins civiles, mais principalement au fait que la production d'armes a diminué plus rapidement que la production de biens civils.

Dans ce contexte, certaines tendances récentes méritent de retenir l'attention en ce qui concerne la politique du Gouvernement russe dans le domaine de la dénationalisation/privatisation des entreprises du complexe militaro-industriel. Au début de 1994, un quart de ces entreprises avaient été dénationalisées : courant 1994, la part des entreprises déjà dénationalisées ou devant faire l'objet d'une opération de dénationalisation/privatisation atteignait 75 %. Ce processus a contribué à la multiplication des initiatives de reconversion "partant de la base", qu'il s'agisse de diviser d'énormes entreprises en entités plus souples, de créer des coopératives, de rétablir des liens économiques avec des entreprises des ex-républiques soviétiques et des pays anciennement membres du Traité de Varsovie, d'autofinancer des opérations de reconversion grâce à des fonds provenant de sources non budgétaires, ou d'inviter des partenaires étrangers à participer à des coentreprises.

Jusqu'ici, les établissements militaires russes ont créé plus de 300 coentreprises avec des firmes d'une quarantaine de pays ^{*/}. Cependant, le nombre des coentreprises montées avec des partenaires de pays en développement (par exemple le Brésil, la République de Corée, l'Inde, l'Afrique du Sud) s'accroît également, notamment dans le cadre de projets d'exportation entrepris tant en Russie qu'à l'étranger. L'un des plus importants projets qui aient été lancés avec des partenaires d'un pays en développement concerne la coentreprise "Hyundai-Jak Aerospace Co", créée par "Hyundai Technology and Development Corp." de la République de Corée et le bureau d'études russe Yakovlev (connu pour la mise au point d'aéronefs militaires). Dans le cadre de ce projet, des avions d'affaires à réaction "Yak-42H" et "Yak-40H" seront assemblés dans la République de Corée pour être vendus sur des marchés étrangers, notamment en Asie du Sud-Est, en Amérique du Nord et en Europe.

Encadré 2.1 a) (suite)

Au titre d'un autre grand projet, il est prévu d'établir au Brésil une coentreprise baptisée "Aviatica do Brazil" pour produire chaque année plus d'une centaine d'avions ultralégers de type "Aviatica-890". Cet appareil a été mis au point par une société russe par actions, Aviatica, créée par des entreprises liées à la défense : l'usine aéronautique Dementiev de Moscou (qui produit les avions de combat MIG-29), l'Institut de recherche aéronautique Gromov et l'Institut de l'aviation de Moscou. L'accord concernant la création du complexe industriel "Technopark" financé par la Russie et la République de Corée dans la zone franche économique d'Extrême-Orient "Nachodka" a été signé en septembre 1994 : il prévoit la mise en oeuvre de projets scientifiques et technologiques faisant appel à des travailleurs hautement qualifiés et à des ingénieurs d'entreprises militaires de la région.

Le Gouvernement russe a également accordé une attention particulière au rétablissement et au développement des liens industriels et technologiques entre des entreprises du complexe militaro-industriel de la Russie et celles d'autres pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI). Environ 1 500 entreprises de la CEI sont à présent unies par des liens de ce type, qui englobent à la fois une coopération dans la production militaire et la réalisation de projets communs de reconversion. Des accords gouvernementaux bilatéraux de coopération industrielle et technique entre des entreprises liées à la défense ont été signés entre la Russie et tous les autres pays de la CEI, sauf le Tadjikistan (où il n'existe aucune industrie militaire). Une telle évolution devrait atténuer, à terme, les graves difficultés économiques que de nombreuses entreprises du complexe militaro-industriel de la CEI ont rencontrées depuis la dissolution de l'Union soviétique et l'annulation par le gouvernement central de contrats portant sur des produits et des travaux de recherche militaires.

L'un des principaux projets de reconversion "interrépubliques" a été annoncé en décembre 1994. Il envisageait la création d'un consortium international (baptisé "MAKS") pour la mise au point et l'exploitation d'un véhicule aérospatial transatmosphérique, avec la participation d'entreprises russes, ukrainiennes et kazakhes, ainsi que de certaines firmes d'Europe occidentale. La réalisation de ce projet, prévoyant de 12 à 25 opérations de lancement par an, garantirait jusqu'à 400 000 postes de travail en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan.

Il est à espérer qu'à mesure que progresseront la stabilisation et les réformes économiques, les perspectives de coopération entre des entreprises russes et étrangères en matière de reconversion continueront de s'améliorer.

Source : Aspects économiques de la reconversion en Russie, par S. Belov, Institut russe d'études stratégiques, 1995.

*/ Voir Nations Unies 1995, p. 308 à 311.

Encadré 2.1 b)

La reconversion industrielle en Chine

En Chine, la reconversion a débuté à la fin des années 70, dans le cadre d'une politique visant à combiner production militaire et production civile. Dans la province du Yunnan, par exemple, la production civile de l'industrie militaire a progressé de 20 % par an depuis le milieu des années 70, tandis que les commandes militaires du gouvernement diminuaient. Fin 1994, les biens civils représentaient plus de 90 % de la production.

La technologie a joué un rôle de premier plan dans la reconversion, vu les capacités techniques des industries militaires. De judicieuses alliances entre entreprises, universités et instituts de recherche ont permis d'appliquer aux besoins du marché civil des inventions émanant du secteur militaire.

L'orientation vers l'exportation a également dopé cette évolution. Comme l'a fait remarquer un haut responsable du Yunnan : "Notre politique consiste à encourager les usines militaires à produire et à exporter des biens à usage civil. En développant la production destinée à l'exportation, nos usines ont amélioré leur sensibilisation au contrôle de la qualité ainsi que l'apparence extérieure et le conditionnement de leurs produits, et sont devenues mieux à même de respecter des délais et de fournir un service après-vente, ce qui a renforcé la compétitivité des produits civils sur le marché."

Pour des raisons de sécurité, les entreprises industrielles militaires étaient situées dans des régions montagneuses éloignées des agglomérations. Avec le concours des administrations centrales et locales, bon nombre de ces entreprises et des instituts de recherche apparentés ont été transférés vers des centres urbains. Dans certains cas, l'on est allé encore plus loin. Par exemple, des industries militaires de la province de Guizhou ont, depuis le début des années 90, créé des "entreprises vitrines" dans les zones économiques spéciales et les agglomérations du littoral, en coopération avec d'autres entreprises industrielles. Elles sont ainsi devenues une passerelle reliant des établissements de zones isolées au marché international, en transférant à leur profit des informations commerciales, de nouveaux types de produits, des techniques de pointe et une expérience en matière de gestion.

L'Etat et les administrations locales ont joué un rôle essentiel dans le programme de reconversion des industries d'armement. L'Etat a établi de grandes orientations en vue d'associer secteur militaire et secteur civil. Il fournit également des ressources financières pour soutenir les innovations technologiques des entreprises concernées. Il a accordé d'importantes subventions pour aider les entreprises du "troisième front" (dans les provinces de l'intérieur) à remédier aux inconvénients liés à leur emplacement et à s'adapter à une économie de marché. Ce programme a stabilisé le personnel scientifique et technique et accéléré l'ajustement de la production. L'administration locale de Guizhou, par exemple, a pris des mesures spécifiques en fonction des conditions propres à cette province. La production de biens à usage civil par les industries militaires est prise en compte dans le plan de développement économique et social provincial. Au stade initial de la reconversion, l'administration locale a accordé aux entreprises concernées un régime préférentiel en matière de prêts, de taxes et de redevances d'utilisation du sol, les a aidées à se lancer sur le marché et encouragées à chercher des capitaux étrangers pour améliorer leur compétitivité internationale. Le gouvernement provincial a incité les entreprises industrielles militaires à conclure divers types d'accords avec des entreprises civiles, en vue d'ancrer la reconversion des activités d'armement dans l'économie locale.

Les informations figurant dans le présent encadré ont été rassemblées par le secrétariat de la CNUCED à partir de communications présentées par Lei Xun, directeur de l'Office provincial de Guizhou de la science, de la technologie et de l'industrie pour la défense nationale et par Liu Shou Zhon, directeur adjoint de l'Office provincial correspondant du Yunnan, lors de la Conférence internationale sur la reconversion des industries militaires de la Chine, organisée par l'Association chinoise pour l'utilisation pacifique de la technologie industrielle militaire (CAPUMIT) et le Centre de développement de l'OCDE à Beijing, les 26 et 27 juin 1995.

23. D'aucuns ont fait valoir qu'il n'y a rien de fondamentalement distinct dans la reconversion d'installations militaires à des fins civiles : un processus comparable intervient déjà quotidiennement dans la vie économique civile, qui voit certaines activités s'éteindre et d'autres apparaître (Suter 1995). Comme le fait observer une publication de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI), beaucoup de pays de l'OCDE - sinon la totalité d'entre eux - ont démontré leur aptitude à absorber des réductions de capacités dans d'autres secteurs industriels qui employaient un grand nombre de personnes et entraient pour une part importante dans le revenu national, qu'il s'agisse du textile, du charbon, de la sidérurgie ou de la construction navale. Les industries d'armement des Etats membres de l'OCDE se heurtent sans conteste à des difficultés locales et il faudra du temps à certaines régions pour se remettre des conséquences sociales et économiques du déclin de l'activité industrielle de la défense (Anthony 1994, p. 126 et 127). Au niveau mondial, les effectifs employés dans la production d'armement, qui étaient de l'ordre de 16 millions en 1990, atteignaient à peine 11,5 millions en 1995. Les pertes d'emplois dans la production d'armes constituent un grave problème dans certains pays, la Fédération de Russie étant la plus touchée : les réductions d'effectifs dans ce pays comptent pour plus de 60 % dans le total estimatif mondial. Dans plusieurs pays - tels l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Pologne et la Slovaquie - l'emploi a considérablement chuté dans l'industrie d'armement. Les conséquences des pertes d'emplois varient principalement en fonction de la capacité générale de l'économie de créer une demande pour les biens civils (Brzoska, Kingma et Wulf 1995, p. 4).

2.2 Reconversion des bases militaires

24. Tout pays ayant des forces armées possède bien entendu des bases militaires. De nombreux pays, qu'ils soient développés, en développement ou en transition, comptent également des bases étrangères ou mettent des installations à la disposition de forces armées étrangères. La présente section traite en premier lieu des bases militaires étrangères installées dans les pays en développement, vu que leur reconversion soulève bien entendu la question des perspectives de développement. L'argumentation pourra ensuite être aisément étendue à la reconversion des installations militaires nationales.

2.2.1 Types d'installations militaires

25. Les très grandes bases navales, aériennes et terrestres étrangères installées dans des pays du tiers monde ou des pays en transition sont rares. Ces bases couvrent généralement une large partie du spectre des activités militaires, allant du positionnement de forces tactiques lourdes avec leur logistique et l'ensemble de leurs moyens aux activités de communication, de renseignement et de recherche. Seuls les Etats-Unis et l'ex-URSS avaient déployé depuis les années 50 d'importantes forces tactiques dans les pays du tiers monde, nécessitant, par leurs dimensions, la mise en place d'infrastructures vastes et élaborées. Les années 90 ont vu un certain nombre de modifications dans la géographie des grandes bases étrangères situées dans des pays du tiers monde. Les bases américaines aux Philippines ont été rétrocédées à ce pays en 1991. Les bases soviétiques au Viet Nam et à Cuba ont été rétrocédées par la Russie. Ainsi ces dernières années ont été témoin

d'une série d'évolutions. Un certain nombre de grandes bases et installations militaires étrangères implantées dans des pays du tiers monde ont été cédées directement aux forces armées des pays hôtes, qui les ont adoptées pour leurs infrastructures supérieures et ont abandonné une partie des leurs, ou les ont transférées vers le secteur civil. D'autres, qui ne sont pas à strictement parler dans le tiers monde, ont vu leur rôle et leur équipement s'accroître, comme Guam ou Diego Garcia. Enfin, certaines ont d'ores et déjà été transférées aux autorités civiles, pour être finalement réorientées. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

26. Un deuxième type de bases et d'installations situées dans des pays du tiers monde sert au stationnement de forces militaires étrangères tactiques de dimensions légères ou moyennes. Les bases et installations navales et aériennes sont généralement propriété du pays hôte, et peuvent être des ports et des aéroports civils dont une partie est détenue par l'armée nationale. Les forces navales et aériennes de la puissance étrangère ont à leur disposition une zone dont l'équipement varie en fonction de l'importance de l'installation.

27. Le troisième niveau correspond au déploiement de forces associées à des fonctions de soutien, de logistique et de prépositionnement de matériels militaires. Les installations (on ne peut plus parler de bases) utilisées pour ce genre de fonctions sont relativement nombreuses en termes absolus - particulièrement pour les fonctions de soutien et de logistique. Pour ces activités, les forces étrangères stationnées sur place sont dans la plupart des cas peu nombreuses (quelques dizaines d'hommes et de femmes) et les infrastructures relativement légères. Dans le cas de matériels prépositionnés, la présence étrangère est réduite au personnel de gestion et de surveillance, et les installations consistent en aires de stockage, la plupart du temps en simples entrepôts. Les principaux pays du tiers monde actuellement concernés par le prépositionnement de matériels sont les pays du Golfe alliés aux Etats-Unis.

28. La majorité des installations militaires étrangères situées dans des pays du tiers monde entre dans la catégorie des fonctions militaires "techniques" et de recherche appliquée. Il s'agit d'installations légères - en comparaison avec les types identifiés précédemment - autonomes qui peuvent être gérées par la puissance étrangère, le pays hôte ou les deux. Une part des activités n'est pas uniquement militaire, et peut être gérée par du personnel civil - c'est le cas d'un certain nombre d'activités de recherche ou de surveillance qui ont des applications civiles immédiates, parallèlement à leurs utilisations militaires (météorologie, séismologie, recherche médicale, etc). Cela signifie qu'une part importante de ces installations est imperméable aux changements d'ordre géopolitique.

29. Enfin, la dernière catégorie de fonctions induisant la présence militaire d'une puissance étrangère concerne les formes les plus simples de soutien et de logistique, qui ne nécessitent pas des forces étrangères permanentes.

2.2.2 Possibilités de reconversion des bases et installations militaires

30. Examinons, par type de structure, les possibilités techniques qu'offrent les installations ci-dessus en termes de reconversion vers des activités civiles capables de générer une rentabilité économique et de contribuer au développement.

31. Les grandes bases navales et aériennes constituent les installations les plus à même d'offrir des perspectives de reconversion vers des activités économiquement rentables. Leurs principales ressources sont leurs infrastructures de communication avec l'extérieur, ports en eaux profondes et pistes aériennes longues, et les équipements qui y sont associés; hangars de stockage, abris pour avions, entrepôts, structures de gestion, voiries et servitudes, logements et bureaux, hôpitaux, cuisines et réfectoires, etc. Avec les départs récents des forces américaines des Philippines et des forces russes du Viet Nam, les bases géantes de Subic Bay, de Clark Field dans une moindre mesure à Cam Ranh Bay et de Da-Nang, avec une dotation en équipement de niveau très supérieur à ce que ces pays ont pu développer, ont rapidement été l'objet de projets ambitieux de reconversion. Subic Bay notamment est le centre d'un projet de dimension nationale visant à faire de cet ancien complexe militaire gigantesque un centre régional de production pour l'exportation et un centre logistique de courrier express pour l'Asie de l'Est. Parallèlement, le port de Da-Nang s'est vu partiellement transformé en zone franche pour l'exportation de produits manufacturiers. Walvis Bay en Namibie, ancien port militaire sud-africain de moyenne dimension est actuellement le centre d'un projet de reconversion en zone franche industrielle tournée vers le marché sud-africain et centre offshore.

32. Les exemples précédents constituent en fait les plus importants projets de reconversion de bases géantes dans le tiers monde. Si les perspectives sont vastes, les investissements requis et les obstacles sont importants. Les charges imposées par la transformation peuvent être gigantesques, compte tenu du fait qu'une part significative des équipements aura été enlevée et que la logique ayant déterminé la morphologie de ces installations ne concorde pas avec celle d'un parc industriel ou d'un aéroport commercial. Les coûts liés à la réhabilitation de l'environnement, particulièrement dans les aires de stockage et d'entraînement, constituent une charge financière supplémentaire. Le volume de ces investissements peut donc constituer un frein significatif à l'attraction de promoteurs et d'investisseurs. Outre les contraintes internes, un certain nombre de contraintes externes peuvent rendre toute reconversion difficile. Ainsi, ces bases peuvent être éloignées des marchés potentiels, des sources de main d'oeuvre, des routes maritimes commerciales, et de toutes autres conditions préalables à leur mise en service. Si les anciennes grandes bases militaires d'Asie semblent constituer des opportunités, c'est tout autant par leurs niveaux infrastructurels que par leur position géographique dans le pays et leur position géographique au sein d'une région économique à forte croissance. Même si l'investissement requis est important, les perspectives de croissance régionale permettent d'en assumer le risque. L'évaluation des potentialités doit donc passer au-delà de la simple considération des infrastructures pour prendre en compte l'ensemble des contraintes et des opportunités.

33. Les camps militaires, par leurs équipements d'intérêt moindre pour le développement d'activités liées aux transports internationaux, offrent des perspectives différentes. Les infrastructures classiques d'un camp militaire comprennent essentiellement des logements sous forme de chambres communes et leurs installations sanitaires, d'appartements et de villas, de cafétérias, de bureaux, de garages et facilités de stockage, et enfin d'espaces ouverts pour l'entraînement (champs de tir, infrastructures sportives, terrains de manoeuvres), etc. En cas d'évacuation, ces camps subissent le même type de traitement que les grandes bases, et leur niveau d'équipement réutilisable est faible. Les camps militaires étrangers dans les pays du tiers monde semblent en général être faiblement dotés, à l'exception de Panama. Notamment, les camps français en Afrique n'offrent guère d'opportunités de reconversion, la vente des logements exceptée. En fait, il semble que cette dernière possibilité constitue l'option principale pour ce type d'installation, avec la possibilité accessoire de commercialiser des espaces de stockage.

34. L'important réseau de moyens de communication comprenant relais, stations d'émissions et de réceptions offre des possibilités encore plus réduites. Lorsque ces moyens sont intégrés à d'autres installations, ils en subissent le sort et sont abandonnés ou démantelés. Leur possible réutilisation à des fins civiles est limitée par le fait qu'ils sont généralement élaborés selon des critères militaires qui répondent à des fonctions très spécifiques sans équivalents dans le civil. Les installations de recherche sont sans doute celles qui permettent le plus facilement des transferts vers le secteur des activités non militaires. Par leurs caractéristiques, le scénario le plus probable est celui d'un simple "changement de propriétaire", avec une modification de l'orientation de certaines activités de recherche et dans le mode de distribution de l'information. Encore faut-il qu'il y ait accord de transfert.

35. Les possibilités de conversion de bases et installations militaires situées dans les pays du tiers monde dans le but d'en faire des outils de croissance économique, tels que des zones franches, des ports et aéroports francs, des zones d'activités, de stockage, et autres outils, semblent généralement moins prometteuses que pour les pays développés et les anciens pays du bloc soviétique. La dotation en équipements offrant de réelles perspectives est très inférieure à celle de ces pays, et les opportunités économiques le sont tout autant. Une caractéristique majeure est la très grande diversité des héritages liés à la fin de la guerre froide, avec des régions fortement concernées par la possibilité de reconversion, non seulement envisagée, mais déjà partiellement opérée, et d'autres où les perspectives sont plus limitées. Dans ces régions, l'apport développemental peut être considéré comme négligeable.

36. Un échange de données d'expérience entre les pays qui ont entrepris de telles opérations de reconversion serait profitable non seulement à ces pays mais aussi à ceux qui envisagent une pareille reconversion à l'avenir.

2.3 Main d'oeuvre

2.3.1 Démobilisation

37. On peut distinguer essentiellement deux types de situation : la démobilisation à la fin d'un conflit armé et la démobilisation en temps de paix.

38. Nombre de pays en développement doivent s'atteler à la tâche consistant à démobiliser des forces armées à la fin d'un conflit. Elle fait partie de la reconstruction d'une société déchirée par la guerre (Banque mondiale 1993, Srivastava 1994, Kingma et Sayers 1995).

39. Il faut s'occuper des conséquences personnelles et collectives des traumatismes causés par un conflit armé. Les problèmes mentaux des personnes - combattants et civils - qui ont vécu des crises profondes de ce genre auront un effet durable et souvent très fort sur tous les aspects de leur existence après la fin du conflit armé. Ces problèmes constituent une menace réelle pour les personnes directement touchées et pour la société où elles vivent (Utting 1994). La reprise du développement à la fin d'un conflit armé implique la reconstruction des structures politiques, sociales, psychologiques et judiciaires, ainsi que de l'économie (UNRISD 1995, p. 109 et 110). La formation aux multiples disciplines requises non seulement pour le développement après un conflit, mais aussi pour la transition vers le développement est une tâche d'une extrême importance, mais ce n'est qu'un élément parmi tous ceux dont la transition a besoin pour réussir.

40. Tous les anciens combattants doivent s'adapter au cadre nouveau dans lequel ils sont appelés à vivre. Selon la manière dont le conflit s'est terminé, les soldats démobilisés devront peut-être affronter l'hostilité d'une population qui se considère comme leur victime (Engel 1995). L'expérience montre que des programmes spéciaux seront nécessaires, non seulement pour les combattants eux-mêmes mais aussi pour ceux qui devront les aider à se réintégrer dans la société. Les enfants qui ont été enrôlés dans l'armée ont tout particulièrement besoin d'une aide pour surmonter les tensions, les traumatismes et la rupture des liens familiaux dont ils ont souffert. Les problèmes particuliers des femmes combattantes doivent également être pris en compte. Celles qui ont connu une large indépendance et assumé de grandes responsabilités n'apprécieront sans doute guère de se retrouver dans un état de subordination vis-à-vis des hommes de la famille.

41. Les combattants démobilisés auront besoin d'un appui pour reprendre une activité productive dans la vie civile. Cela suppose habituellement l'allocation d'une certaine somme d'argent et souvent aussi une aide alimentaire. Les matériaux et les outils permettant de retrouver une activité économique sont généralement fournis dans les transitions effectuées en douceur.

42. Dans les sociétés à dominante agraire, le retour à la terre peut apparaître comme la voie naturelle à suivre vers la réintégration sociale. Il se heurte toutefois à des difficultés dont certaines peuvent être insurmontables. A la suite de mouvements de population, il peut arriver que l'accès à la terre soit remis en cause. Il se peut que les mines terrestres

aient réduit les superficies réellement utilisables. Les anciens combattants peuvent de leur côté éprouver des difficultés particulières à s'adapter à la vie des paysans. Aussi s'efforce-t-on, dans le cadre de nombreux programmes de démobilisation, d'aider les anciens combattants à reprendre une activité non agricole. Dans bien des cas, il est utile de distinguer la reconversion des officiers de celle des soldats. Les premiers auront sans doute un niveau d'instruction et de qualification technique ou de compétence en matière de gestion qui pourrait être une précieuse contribution au dynamisme de l'économie civile (voir, par exemple, OCDE 1993). L'expérience montre que dans les pays en développement la réintégration est un processus de longue haleine dont on estime souvent la durée à cinq ans.

43. On se demande souvent pour quelle raison les anciens combattants font l'objet d'une mention particulière parmi les bénéficiaires des processus dont on vient de parler. Les réfugiés, les personnes déplacées et même celles qui sont restées sur place ont subi des traumatismes et des perturbations comparables (UNRISD 1995, encadré 7.3). Il est vrai que de nombreux programmes visent à la fois les civils et les anciens combattants : Srivastava (1994) mentionne à ce propos le Cambodge, le Libéria, le Soudan, El Salvador, le Guatemala et le Nicaragua.

44. Il existe toutefois une raison pratique de consentir des efforts particuliers pour assurer le succès de la démobilisation et du retour à la vie civile : étant donné leurs qualifications, leur expérience et le matériel dont ils disposent, les anciens combattants peuvent facilement passer au banditisme ou se joindre à des bandes armées poursuivant ou non des buts politiques (Rufin 1995, Rana 1995). UNRISD (1995) (p. 107) indique qu'au Nicaragua, dans les trois années qui ont suivi la fin de la guerre, 26 nouveaux groupes armés ont vu le jour. D'autres anciens militaires se sont reconvertis en gardes du corps assurant contre rémunération la protection de certains membres de la société contre d'anciens militaires devenus bandits. Ces services de protection sont souvent proposés par des firmes privées et contribuent ainsi à la privatisation d'activités relevant normalement de la police.

45. Des systèmes de rachat des armes des anciens combattants ont été mis à l'essai et généralement jugés inefficaces, la rentabilité d'une arme comme le kalachnikov pouvant être extraordinairement élevée. Un prix de rachat économique risque donc d'être prohibitif. Même s'il ne l'est pas, il risque d'être tellement plus élevé que le coût de remplacement de l'arme qu'il en vient à constituer une incitation à importer de nouvelles armes. La Banque mondiale (1993) a une vision plus optimiste des avantages des formules de rachat.

46. La démobilisation en temps de paix peut résulter tout simplement de la réduction des dépenses militaires. Mais elle peut aussi être la conséquence d'un changement de politique militaire en faveur d'une armée de métier de plus grande technicité. La deuxième possibilité n'implique pas nécessairement de moindres dépenses, mais elle suppose une main-d'oeuvre peu qualifiée moins nombreuse. Dans les deux cas, l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement appelle des politiques propres à favoriser avant tout l'emploi des personnes relativement peu qualifiées.

47. Que la démobilisation intervienne en temps de paix ou à la fin d'un conflit armé, les militaires démobilisés pourraient être tentés de reprendre du service à l'étranger en tant que mercenaires (Dufey 1995, Kingma et Sayers 1995, p. 6). Les mesures de caractère économique visant à réduire l'offre de mercenaires se heurtent à des obstacles semblables à ceux que rencontrent les politiques tendant à empêcher l'entrée d'armes légères dans l'économie civile.

48. En bref, la démobilisation a davantage de chances de réussir lorsqu'elle se déroule dans des circonstances économiques favorables où la politique économique offre des conditions telles que la main-d'oeuvre libérée peut espérer trouver un travail attrayant et rémunérateur dans d'autres secteurs de l'économie.

49. Un échange international de données d'expérience concernant la démobilisation pourrait s'avérer particulièrement utile, notamment pour les pays où les perspectives de démobilisation sont du domaine de l'avenir. Une bonne préparation de la démobilisation avant que celle-ci n'intervienne effectivement contribuerait à hâter la fin du conflit en apportant l'assurance d'une réelle consolidation de la paix après le conflit.

2.3.2 Affectation des militaires à des tâches civiles

50. Lorsque les soldats n'ont pas de qualifications civiles et que leurs chances de trouver un emploi productif dans l'économie civile sont minces, leur maintien dans le cadre bien structuré des forces armées peut être envisagé. Compte tenu de la somme des coûts sociaux directs et indirects, il est parfois plus avantageux de préserver les structures militaires que de démobiliser les forces armées.

51. L'armée est souvent considérée comme un bon moyen d'inculquer aux jeunes des vertus civiques. Dans cette optique, l'intérêt du service national peut aller au-delà de la simple sécurité militaire. C'est ainsi que plusieurs pays européens utilisent les structures du service national à des fins civiles. Dans certains cas, les appelés accomplissent des tâches civiles sous l'autorité militaire; dans d'autres, le service national relève d'autres ministères.

52. En tout état de cause, il pourrait être utile de voir dans quelle mesure les forces armées pourraient utilement participer à des activités civiles. A condition d'être judicieusement choisies, de telles activités contribueraient aussi à améliorer l'image de l'armée. Toutefois, le maintien d'effectifs militaires plus nombreux que ne l'exige leur mission première risquerait d'alimenter un militarisme considéré par la plupart des spécialistes de l'économie de marché comme contraire aux mécanismes de l'économie libérale de marché. On connaît actuellement peu d'exemples d'utilisation des forces armées à grande échelle et de manière continue pour accomplir des tâches civiles de service public, sauf peut-être dans le domaine des travaux publics bivalents comme l'infrastructure des transports. Les forces armées sont souvent chargées d'accomplir des missions humanitaires et d'apporter des secours en cas de catastrophe. Il arrive parfois que les militaires se voient confier des rôles nouveaux relevant de l'ordre public.

53. Par contre, dans plusieurs pays dont bon nombre sont des pays en développement, les militaires ont pris une place très importante dans des entreprises du secteur privé reposant sur l'exploitation des ressources naturelles, comme les entreprises forestières ou minières.

2.3.3 La reconversion du personnel industriel

54. Tous les secteurs de l'économie contribuent à la satisfaction des besoins de l'armée. La diminution de la demande de main-d'oeuvre consécutive à une baisse de la demande militaire de biens et de services n'est pas foncièrement différente de celle qui résulte de toute autre cause économique. Les modalités de réemploi de la main-d'oeuvre ainsi libérée sont de même nature que celles à prévoir dans d'autres cas.

55. Il y a toutefois des catégories de main-d'oeuvre qui appellent une attention particulière lorsque l'armée a moins besoin de leurs services : c'est notamment le cas du personnel militaire de la recherche-développement. Comme le montre l'expérience de l'ex-Union soviétique, l'absence de programmes spéciaux d'aides de l'Etat peut entraîner dans des circonstances économiques particulièrement défavorables la disparition d'un grand nombre d'établissements scientifiques et de recherche à la suite de réductions brutales du financement de la R-D militaire. Les petites républiques ex-soviétiques dont les capacités d'adaptation sont relativement limitées se sont révélées particulièrement vulnérables à cet égard.

56. De surcroît, nombres de scientifiques et technologues participant aux activités de recherche-développement militaire ont des compétences et une expérience n'offrant guère de possibilités de reconversion. Leur proposer des stages de recyclage pour qu'ils puissent maintenir leur niveau de vie en trouvant un emploi dans d'autres domaines de type civil risque d'être un pari coûteux et aléatoire. Les scientifiques et les technologues de ce type préféreront peut-être chercher de nouveaux employeurs dans la discipline qu'ils connaissent bien, c'est-à-dire poursuivre leurs activités de recherche-développement militaire dans un autre pays. Le déclin de la R-D militaire dans les pays très avancés sur le plan technique pourrait donc avoir pour effet secondaire la prolifération et non le désarmement. Si le second est bien l'objectif visé, des mesures spéciales devront être prises pour aider le personnel en question.

2.4 Reconversion, privatisation et exploitation selon les critères commerciaux

57. Dans les pays à économie de marché, la privatisation a simplement pour effet de transformer certaines entreprises publiques en entreprises privées, tandis que dans les pays en transition, c'est un processus beaucoup plus large qui consiste non seulement à modifier le régime de propriété des entreprises, mais aussi à créer les rouages administratifs et les institutions financières d'une économie de marché (Gültekin et Goldstein 1994, p. 72). Quel que soit le contexte, les relations entre l'Etat et la production militaire ont un caractère nettement commercial, que l'Etat soit lui-même l'acheteur ou qu'il serve d'intermédiaire dans les ventes à des tiers. Le marché intérieur des armements d'importance majeure dans un pays qui en fabrique se présente normalement sous la forme d'un monopsonne traitant avec un monopole ou un

oligopole. Les prix sont déterminés selon un processus de négociation complexe faisant intervenir des considérations politiques et économiques. Les caractéristiques de ce marché sont décrites dans UNIDIR 1993, aux pages 23 à 25.

58. Les biens et services militaires sont de plus en plus le produit d'entreprises bivalentes. Parmi celles-ci figurent des entreprises civiles qui n'ont aucune relation particulière avec le secteur de la défense si ce n'est que leurs productions ou leurs activités de recherche civile offrent des possibilités d'applications militaires 9/. Ces entreprises bivalentes sont encore plus dynamiques quand elles appartiennent à une économie privée de type concurrentiel. Leur importance croissante est la preuve qu'un tel environnement économique donne de bien meilleurs résultats qu'un secteur militaire isolé.

59. Les exportations d'armes peuvent être rentables pour les entreprises les plus compétitives. Toutefois, le marché d'exportation a fortement rétréci et ne pourra se dispenser d'adapter ses structures pour tenir compte de l'affaiblissement mondial du secteur militaire (voir section 1.2). L'exportation d'armements majeurs suppose normalement un soutien actif de la part du gouvernement du pays producteur. Bien que la concurrence avec les fournisseurs d'autres pays puisse jouer un rôle, la commercialisation fait toujours intervenir un processus de négociation politique et économique complexe. Il existe une relation étroite entre les entreprises qui fabriquent des armements majeurs, le gouvernement du pays producteur et celui du pays acquéreur, et ce indépendamment du régime de propriété de l'entreprise. S'agissant d'armements majeurs, l'Etat joue un rôle déterminant, que le producteur soit une entreprise publique ou une entreprise privée.

60. Le marché des armes légères est plus complexe (Rana 1995). Le secteur privé y joue un rôle plus important, dans la production parfois, dans le commerce à coup sûr. Il n'est pas rare de voir l'Etat intervenir dans le commerce, même lorsque les fournisseurs comme les acheteurs appartiennent au secteur privé. Depuis la fin de la guerre froide, le commerce des armes devenues excédentaires, a pris de l'ampleur. L'offre provient du désarmement dans les pays fournisseurs, mais il existe un courant d'armes excédentaires allant du Nord au Sud, les principaux clients étant les zones de crise et de guerre (Laurance et Wulf 1995, en particulier p. 15).

61. En bref, ce n'est pas tant la privatisation que l'exploitation selon des règles commerciales qui est en jeu. C'est moins le mode de propriété des entreprises que leur esprit d'initiative qui est déterminant dans la reconversion effective des industries militaires (Berthélemy et Deger 1995, p. 87 et 88 de l'édition anglaise). En outre, la marge d'initiative d'une entreprise dépend non seulement de sa structure, et notamment de son régime de propriété, mais aussi du marché dans lequel elle fonctionne. Les producteurs qui travaillent pour l'armée, tant dans les pays à économie de marché que dans les pays à économie planifiée, ont davantage de points communs entre eux qu'ils n'en ont avec les fabricants civils. En ce qui concerne par exemple les armements majeurs, le marché est un monopsonne. Dans les pays à économie de marché comme dans les pays à économie dirigée, les producteurs doivent négocier avec un acheteur unique, l'Etat, afin de déterminer non seulement les conditions financières mais aussi les caractéristiques d'un

programme donné quelconque. Ces entreprises sont en grande partie isolées de l'économie commerciale par un mur de règlements et de paperasserie (Anthony 1994, p. 125 et 126) 10/. Les fabricants d'armes légères travaillent souvent sur un marché international beaucoup plus libre, plus proche du stéréotype de l'économie libérale de marché. Même dans ce cas, toutefois, l'élément du secret place le marché des armes un peu en marge du marché en général. Comme la reconversion industrielle, la privatisation dépend d'un environnement économique qui déborde largement le cadre de l'entreprise elle-même.

2.5 Activités de nettoyage

62. La transition vers le désarmement peut englober des activités telles que l'enlèvement de matériel ou d'armes ou le nettoyage de sites militaires, d'installations de production ou encore l'élimination des restes d'un conflit armé. Quel que soit l'objectif final, ces activités peuvent créer des emplois et rendre ainsi la transition plus douce; elles peuvent même constituer un instrument de gestion macroéconomique. Les activités de nettoyage peuvent être assimilées à un investissement quand elles consistent à préparer un ancien site militaire à un usage civil que l'on espère rentable. Certaines activités transitoires peuvent être intrinsèquement rentables bien qu'étant par nature limitées à une période de transition : c'est le cas de la récupération de la ferraille ou d'autres éléments revendables provenant de biens militaires devenus inutiles. D'autres activités de nettoyage peuvent être dénuées de toute rentabilité. Dans certains cas, leur coût risque d'être prohibitif et il faudra peut-être faire appel à une aide extérieure pour atteindre certains objectifs essentiels dont l'importance va bien au-delà de simples considérations de rentabilité. L'héritage des mines terrestres en fournit un exemple typique. Pour que la société puisse recommencer à fonctionner, il faut que les terres agricoles soient rendues de nouveau utilisables et que les réseaux d'infrastructure comme l'électricité, l'eau et les transports soient remis en état ou remplacés, quel qu'en soit le coût humain et économique (UNICEF 1994, Louise 1995).

63. Les activités de nettoyage peuvent se justifier même lorsqu'elles ne sont pas rentables, si leur objectif n'a pas un caractère économique. Lorsque la sécurité internationale est en jeu, les gouvernements sont prêts à consentir des dépenses considérables. C'est le cas pour la destruction des armes nucléaires et de leurs vecteurs. Les activités de nettoyage peuvent aussi avoir un but écologique. Le montant des dépenses que l'on acceptera d'engager à cette fin dépend de l'importance que les pouvoirs publics ou les bienfaiteurs privés attachent à l'environnement. Il est peu probable que tous les vestiges de l'activité militaire puissent être éliminés pour permettre ensuite un usage civil. Certaines zones ne pourront pas être reconverties avant longtemps.

Chapitre 3

PRODUITS DE BASE

64. La fin de la guerre froide a eu des incidences sur les dépenses militaires et donc sur la production et l'exportation de certains produits de base. A cette époque, les applications militaires représentaient, selon des estimations, 11 % environ de la consommation de cuivre, 10 % pour le caoutchouc, 8 % pour le plomb et 6 % pour l'aluminium. Pour certains métaux secondaires non ferreux, leur part était encore plus élevée. Ces chiffres ont tout au plus une valeur indicative étant donnée l'importance considérable des productions bivalentes qui font que, théoriquement, il est difficile de distinguer la production militaire de la production civile.

65. Le présent chapitre porte essentiellement sur les produits de base d'importance stratégique. Un produit de base est en général qualifié de stratégique lorsqu'il est 1) essentiel pour la réalisation d'objectifs nationaux, 2) peu abondant dans les pays où il est utilisé, et 3) difficilement remplaçable par un autre produit à court terme. Son importance stratégique est fonction du nombre de critères auxquels il répond. Ces caractéristiques s'appliquent dans une mesure plus ou moins grande à un certain nombre de produits de base. Le pétrole reste pour le moment le produit stratégique par excellence. Les deux autres produits d'importance majeure sont : le vanadium, additif très recherché pour l'acier, considéré jusqu'à une date récente comme d'importance stratégique dans l'optique de l'OCDE car, bien que ce soit un métal très répandu dans la croûte terrestre, la Fédération de Russie, la Chine et l'Afrique du Sud sont les seuls pays à l'extraire; et le platine, dont la Fédération de Russie représente 20 % de la production et l'Afrique du Sud 75 %. Le nickel, bien qu'abondant, était lui aussi considéré comme un métal stratégique parce qu'il existe peu de produits de remplacement. Son importance stratégique a tendance à s'estomper à mesure que les alliages métalliques au nickel cèdent la place à des matériaux composites de pointe.

66. S'agissant de la demande de produits de base, il n'est pas possible de dissocier l'évolution de la demande strictement militaire des conséquences générales de la fin de la guerre froide. Même si elles ont été moins directes que la réduction des dépenses militaires, les autres conséquences de la fin de la guerre froide n'en ont pas été moins importantes pour les marchés des produits de base. Avec la fin de la guerre froide, les considérations économiques vont sans doute prendre de l'importance. L'un des effets positifs à long terme devrait être la disparition de sévères restrictions aux échanges et la réintégration dans le marché mondial d'un marché de quelque 400 millions d'individus. En outre, la demande militaire a freiné l'utilisation de métaux secondaires à des fins civiles en maintenant leurs prix à un niveau élevé. La baisse des prix devrait être favorable aux utilisateurs de métaux secondaires. La question de savoir si elle avantagera également les producteurs dépend de la nature des coûts de production et de l'élasticité de la demande à long terme.

67. Les changements politiques et économiques qui ont suivi la fin de la guerre froide ont également influé sur les considérations de sécurité dans l'offre de ces produits de base. Les répercussions des bouleversements politiques intervenus dans un certain nombre des principaux pays fournisseurs

sont les plus évidentes. Dans certains cas, ces changements ont amélioré les perspectives en matière de sécurité des approvisionnements, mais dans d'autres cas, c'est l'inverse qui s'est produit. La disparition de l'Union soviétique a eu des répercussions considérables sur la production et le commerce d'un grand nombre de produits minéraux et de produits énergétiques, d'où une instabilité plus grande des prix, tout au moins à court terme.

68. La notion de stock stratégique remonte à l'époque de la première guerre mondiale et a encore évolué avant et pendant la seconde guerre mondiale. Au début des années 70, devant la forte augmentation des prix des matières premières (le pétrole en 1973, les métaux en 1973-1974) et l'exemple donné par l'OPEP de l'utilisation des matières premières comme levier pour le développement des pays exportateurs du tiers monde, l'inquiétude des pays industrialisés quant à la sécurité de leurs approvisionnements s'est accrue. Tout en atténuant le risque de pénurie de matières premières par le développement de l'exploration minière et la diversification des sources de production, certains pays ont décidé de constituer des stocks stratégiques pour les métaux les plus sensibles. Dans certains pays les stocks étaient détenus par le gouvernement, dans d'autres par des entreprises avec ou sans le soutien financier du gouvernement. Comparés aux stocks des Etats-Unis, les autres étaient relativement modestes.

69. En 1986, les Etats-Unis ont décidé de réduire très fortement leurs stocks stratégiques et d'autres pays ont décidé de vendre tout ou partie des leurs. Dans le cas de la Chine, ces ventes étaient également liées à un changement de physionomie de la demande à mesure que l'armée chinoise adoptait des armements plus évolués. La diminution des besoins en produits de base comme le tungstène était notamment à l'origine de ces ventes.

70. Les pressions budgétaires et les changements politiques intervenus dans les anciens pays socialistes et en Afrique du Sud ont poussé à de nouvelles réductions des stocks stratégiques. En 1993, le Ministère de la défense des Etats-Unis a informé le Congrès qu'en raison de l'évolution des besoins militaires et de la possibilité physique et politique de disposer de nouvelles ressources, huit matières seulement étaient encore jugées essentielles.

71. La maîtrise des armements établie par toute une série d'accords internationaux a créé une offre d'armes excédentaires et pose le problème de leur démantèlement. Jusqu'à présent, le débat s'est polarisé sur le recyclage économique de l'uranium militaire (HEU) utilisé dans les armes nucléaires. Du point de vue technique, cette opération ne présente pas de difficultés insurmontables. L'hexafluorure d'uranium (HEU) peut être transformé en combustible de centrale nucléaire. Cependant, si d'une part la fin de la guerre froide a rendu disponibles de grandes quantités d'uranium et de plutonium militaires, d'autre part la croissance de l'énergie nucléaire a ralenti. De ce fait, l'offre d'uranium et de plutonium est aujourd'hui supérieure à la demande. De manière plus générale, le recyclage de matières provenant des armes mises à la ferraille a contribué à l'engagement des marchés mondiaux.

72. Un environnement militariste n'est pas nécessairement plus favorable aux pays en développement producteurs de produits de base qu'un environnement international pacifique, car il peut conduire des consommateurs importants à rechercher l'autosuffisance nationale. La guerre Iran-Iraq du début des années 80, qui a créé un vif sentiment d'insécurité, a poussé des pays occidentaux à réduire leur dépendance à l'égard des exportateurs traditionnels de pétrole. Tout au long du XXème siècle, le réarmement et la guerre ont été l'aiguillon des progrès techniques visant à remplacer des produits de base importés par des produits de substitution. D'où l'apparition du caoutchouc synthétique, des fibres artificielles, du polyéthylène ou du PVC.

73. Il est difficile d'évaluer l'incidence globale des changements intervenus sur le plan militaire sur la demande de matières premières. Ces dernières années, le nombre des produits de base d'importance stratégique a considérablement diminué. La désaffectation de l'industrie militaire pour les métaux secondaires pourrait encourager leur utilisation à des fins civiles grâce à la baisse des prix. La diminution des besoins militaires se répercute sur les coûts et les prix relatifs, non seulement des matières premières, mais aussi d'autres biens et services; elle pourrait avoir dans d'autres secteurs de l'économie des incidences indirectes n'allant pas toujours dans le même sens. Il paraît clair en tout état de cause que depuis quelques années les considérations de prix ont tendance à prendre le pas sur les considérations de sécurité en ce qui concerne les produits de base stratégiques. Les facteurs ayant trait au marché ont ainsi vu leur influence s'accroître et constituent désormais l'un des aspects de l'ajustement structurel qu'implique la transition vers le désarmement.

74. De toute manière, il ne fait guère de doute que la récession économique de ces dernières années a été la cause principale du tassement de la consommation et de la dégringolade des prix des produits de base jusqu'au milieu de l'année 1993. Les conditions économiques générales sont également à l'origine du redressement des prix nominaux depuis lors, mouvement amplifié par des facteurs financiers. Pour peu que des politiques volontaires soient mises en oeuvre pour assurer la réaffectation des ressources libérées par le secteur militaire à d'autres activités et que l'environnement macroéconomique soit favorable à de telles politiques, des coupes peuvent intervenir dans les dépenses militaires sans désorganiser les marchés des produits de base naguère encore qualifiés de stratégiques.

Chapitre 4

TECHNOLOGIE 11/

75. Quand il s'agit d'évaluer les incidences du désarmement et des mesures de reconversion sur la croissance économique mondiale et le développement, les courants internationaux de technologie et l'échange de données d'expérience en matière de politique technologique nationale présentent un intérêt particulier. Il y a déjà de nombreuses années qu'un mandat a été confié à la CNUCED dans ce domaine (voir, par exemple, l'Engagement de Carthagène, par. 164 à 176). Au paragraphe 24 de l'Engagement de Carthagène, on peut lire :

La conversion des capacités et des technologies militaires à des fins civiles permettrait également d'adapter les structures de production aux besoins prioritaires de développement et faciliterait de nouveaux échanges commerciaux ainsi que de nouveaux apports techniques et financiers.

76. La Commission de la science et de la technique au service du développement, lors de sa session de mai 1995, a examiné le rapport du secrétariat de la CNUCED et recommandé au Conseil économique et social d'adopter la décision ci-après :

Le Conseil économique et social, ...

Prend acte du rapport intitulé "Aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles et en vue du développement durable" (E/CN.16/1995/13) et recommande à la Commission de la science et de la technique au service du développement de poursuivre ses activités concernant les aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires, en étroite collaboration avec d'autres organismes compétents, relevant ou non du système des Nations Unies 12/.

77. Il convient de remarquer que cette décision ne précise pas l'orientation que devraient prendre les travaux de la Commission sur cette question, pas plus qu'elle ne recommande d'affecter des ressources additionnelles dans ce domaine. Le Groupe de travail souhaitera donc peut-être exprimer un avis quant à la manière de donner une suite concrète à cette décision et porter cette opinion à la connaissance de la Commission.

78. Le présent rapport met l'accent sur la conversion du potentiel technologique militaire à des fins civiles et sur la place des techniques à double usage dans les courants internationaux de technologie.

79. Pendant la guerre froide, les pays de l'OCDE et l'Union soviétique représentaient ensemble entre 95 et 98 % du total des activités militaires de recherche-développement. La R-D militaire n'en est pas moins importante pour l'économie nationale de plusieurs autres pays même quand sa part représente un très faible pourcentage des dépenses mondiales totales.

80. Les pays de l'OCDE et de la CEI sont encore et de loin ceux qui dépensent le plus pour la R-D militaire. Dans les pays de l'OCDE, la part de la R-D militaire dans le total des activités de R-D financées par l'Etat a varié d'un pays à l'autre. Dans quelques-uns, elle a notablement diminué; dans d'autres, elle a augmenté; dans beaucoup d'entre eux, elle a simplement fluctué. Aux Etats-Unis, la part de la R-D militaire est tombée de 69 % en 1987 à 59 % en 1994. Dans la Fédération de Russie, la R-D militaire a accusé un recul à peu près du même ordre que celui de la R-D civile et sa part dans la R-D totale semble donc s'être maintenue autour de 70 %. Qui plus est, bon nombre de chercheurs russes sont restés à leur poste dans les établissements militaires de R-D faute de débouchés dans d'autres secteurs. De ce fait, la baisse des effectifs officiels a été moins prononcée (Brzoska, Kingma et Wulf 1995, p. 18 et 19).

81. Dans les années 70, on mettait souvent l'accent sur les retombées de la R-D militaire dans le domaine civil. Depuis, la R-D militaire s'est concentrée de plus en plus sur des techniques de pointe particulières dont les applications au domaine civil sont très limitées. La technologie militaire s'est même servie de plus en plus des travaux de la R-D civile. Cela réduit encore les perspectives de conversion de la R-D militaire à des fins civiles, celle-ci ayant tendance à se polariser sur des problèmes purement militaires dépourvus de toute application civile 13/.

82. En Chine, l'expérience a montré que la reconversion a été plus réussie lorsqu'on a eu recours dans la production à des machines entièrement nouvelles et notamment à des équipements automatisés. Grâce aux capacités de R-D dont elle dispose et à une réserve de main-d'oeuvre hautement qualifiée, l'industrie militaire chinoise est capable de maîtriser des techniques achetées à l'extérieur ou d'enregistrer des gains d'efficacité spectaculaires dans sa reconversion à la production civile (Berthélemy et Deger 1995, p. 90 de l'édition anglaise).

83. La R-D militaire a des caractéristiques différentes de celles de la recherche civile. Par exemple, elle a tendance à s'entourer du plus grand secret, ce qui entraîne un cloisonnement des activités. Dans les pays à économie de marché, les compétences requises pour la commercialisation des produits de la R-D militaire, et même d'autres formes de production militaire, sont différentes de celles qui sont efficaces dans les ventes à un marché civil privé. Les entités habituées à livrer leurs produits à un petit nombre de clients publics ne savent pas très bien comment les distribuer à une multitude de clients civils privés. Les compétences nécessaires en matière de vente dans le domaine civil vont de la recherche de débouchés pour les produits et les services à la mise au point de supports promotionnels, en passant par le ciblage de tel et tel secteur du marché, l'établissement de politiques en matière de prix et la mise en place de réseaux de distribution, sans oublier de mettre l'accent sur la compétitivité des produits du point de vue de leur coût, de leur prix et de leur qualité.

84. Dans les anciens pays socialistes, l'Etat était à la fois le bailleur de fonds, l'organisateur, le principal client, le coordonnateur de la propriété intellectuelle et le représentant exclusif pour la science et la technologie. Les milieux scientifiques pouvaient consacrer tous leurs efforts à la recherche et n'avaient pas besoin de concevoir une stratégie d'entreprise.

A l'heure actuelle, le manque de connaissances en matière de commercialisation et de financement gêne les efforts que déploient les établissements de R-D pour perfectionner leurs produits et les vendre. Bien que leurs capacités de recherche se soient rapidement dégradées depuis la fin de la guerre froide, ces pays disposent encore d'une panoplie de moyens scientifiques et techniques de très haut niveau. De nombreuses sociétés étrangères sont conscientes de ce potentiel. Toutefois, cette méconnaissance des questions commerciales a coûté très cher aux instituts scientifiques : les droits de propriété intellectuelle ont été cédés pour une fraction de leur valeur car les instituts connaissent mal les normes internationales et n'étaient pas rompus à la négociation de marchés. En outre, l'insuffisante protection de la propriété intellectuelle se traduit par une perte de recettes potentielles pour le financement de la poursuite des activités de R-D. La CNUCED peut offrir et offre effectivement une assistance technique pour aider à résoudre ce type de problème : pour plus de détails, voir "Activities of the programme on international investment and transnational corporations" (Activités menées au titre du programme sur l'investissement international et les sociétés transnationales) (TD/B/ITNC/Misc.3), mars 1995.

85. La capacité des instituts de R-D des pays en transition à rassembler et échanger des informations s'est amoindrie depuis quelques années. La plupart des instituts ont été quasiment coupés de la communauté scientifique internationale, faute d'avoir les moyens de se procurer des revues scientifiques, de se raccorder à INTERNET et de se rendre à des réunions scientifiques. Une telle situation a notamment pour conséquences d'augmenter le risque de doubles emplois avec les travaux d'autres organismes ou celui de ne pouvoir assurer une production conforme aux normes internationales 14/.

86. De nombreuses techniques peuvent servir à fabriquer aussi bien des armes que des biens civils. Ces techniques à double usage sont très répandues. On peut même dire que, par le biais de l'informatique, elles sous-tendent une large part de l'économie civile. Elles jouent donc un rôle essentiel dans le développement des pays en développement.

87. Les pays les plus avancés sur le plan technique ont conclu un certain nombre d'accords internationaux en vue d'empêcher la propagation des techniques militaires ou mixtes à d'autres pays. Ces accords portent principalement sur la fabrication des armes nucléaires, chimiques et biologiques, ainsi que sur la fabrication de missiles, mais d'autres technologies sont également visées. On trouvera des renseignements très fournis à ce sujet dans Deltac et Saferworld (1995), par exemple.

88. Du fait qu'ils mettent principalement l'accent sur les problèmes de sécurité, les ouvrages traitant de ces mesures de contrôle sont à l'image des négociations internationales correspondantes et laissent de côté le fait que nombre de pays en développement et de pays en transition craignent de voir les régimes de contrôle entraver le développement de leur économie civile. Car ce sont non seulement des considérations de sécurité, mais aussi des considérations commerciales qui peuvent empêcher les pays en développement d'accéder à la technologie nécessaire à leur développement. Comme Berthélemy et Deger le font observer à propos de la Chine, bien que les transferts de techniques étrangères soient systématiquement encouragés par les autorités, ils restent très difficiles à obtenir et souffrent des réticences que manifestent, pour des raisons commerciales, les concurrents étrangers (voir p. 90 de l'édition anglaise).

89. L'effet sur le développement économique des restrictions frappant les techniques à double usage n'apparaît pas clairement. Certains observateurs soutiennent que la réglementation des exportations de technologie a un coût économique plus lourd pour l'exportateur en puissance que pour l'importateur dont les projets sont contrariés et que les limites imposées ne peuvent donc se justifier que pour des raisons militaires. Pour un exposé de ce point de vue et de l'opinion contraire selon laquelle les exportateurs ne souffrent pas tellement de ces restrictions, voir Lodgaard et Pfaltzgraff 1995, p. 221 et 227. Au demeurant, les limitations peuvent tout simplement avoir pour effet de déplacer l'importation de technologie du stade du processus de production visé par les mesures de contrôle vers un autre stade, plus en amont peut-être, qui ne l'est pas. La migration de chercheurs de l'ex-Union soviétique et d'ailleurs vers certains pays en développement technologiquement avancés pourrait aussi être une manière d'échapper à ces mesures de contrôle. En tout état de cause, les pays désireux d'acquérir des techniques à double usage relativement complexes auront sans doute un jour la capacité technique de les mettre au point eux-mêmes. L'Afrique du Sud est aujourd'hui un exportateur d'armes. C'est pour parer à une longue période de sanctions internationales que son industrie d'armement s'est développée.

90. Les régimes de réglementation des exportations sont souvent contournés, par exemple par le biais de l'exportation ou la réexportation à partir d'un pays tiers ou par l'intermédiaire du marché noir. Si un régime de réglementation est reconnu comme étant légitime, ses chances d'être efficace seront plus grandes. Le régime de non-prolifération nucléaire initialement négocié au milieu des années 60 était destiné à favoriser l'accès à la technologie nucléaire sous réserve de mesures de contrôle visant à empêcher son utilisation à des fins militaires (Deltac et Saferworld 1995, chap. I).

91. Pour ne pas risquer de gêner les efforts consacrés par les pays en développement à leur modernisation sur le plan technologique, on pourrait envisager de recentrer "les régimes de réglementation des exportations pour passer de l'interdiction de certaines technologies à une situation tendant à en autoriser le commerce et à renforcer parallèlement le contrôle et la vérification de leur utilisation finale" (Deltac et Saferworld 1995, p. 189). Une telle politique serait conforme à l'objectif énoncé au paragraphe 24 de l'Engagement de Carthagène, cité au début du présent chapitre.

92. Le débat sur les régimes de réglementation des exportations est actuellement dominé par des considérations de sécurité et mené par des spécialistes en la matière. Or il importe que l'incidence des régimes de réglementation sur le développement de l'économie civile des pays en développement soit dûment prise en compte. En tant qu'institution dont la préoccupation majeure est le développement, la CNUCED peut offrir un cadre efficace et un appui technique pour l'examen des aspects de la question qui ont trait au développement.

Chapitre 5

OBSERVATIONS FINALES ET CONCLUSIONS

93. La fin de la guerre froide a créé une situation inédite dans laquelle l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement a fait surgir des problèmes d'un genre nouveau. Il n'y a pas seulement le fait que les dépenses militaires ont diminué de façon substantielle : la fin de la guerre froide a été suivie d'une grave récession économique dans les pays en transition; dans les pays en développement, les dépenses de l'Etat ont diminué en proportion du PNB (fig. 1.1) par suite de l'affaiblissement du rôle de la puissance publique dans la gestion macroéconomique. Les relations entre tous ces facteurs sont complexes et le désarmement ne peut pas être traité comme un phénomène isolé.

94. Depuis la fin de la guerre froide, les faits ont montré que le coût de la transition vers le désarmement était plus élevé qu'on ne l'avait pensé, quant aux avantages, ils se sont manifestés plus lentement et ont été plus faibles qu'on ne l'espérait (chap. 1.2).

95. La coopération internationale peut aider les pays à atténuer le coût et à optimiser les avantages de l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement, notamment en matière de reconversion. Cela vaut aussi bien pour les pays qui ont déjà réduit leurs dépenses militaires et qui se trouvent maintenant dans la phase où les coûts économiques et sociaux sont élevés (fig. 1.3 a)), que pour ceux qui envisagent de réduire ces mêmes dépenses : une coopération internationale qui viserait à adoucir et raccourcir le processus d'ajustement structurel serait de nature à faciliter la réduction des dépenses militaires.

96. La coopération internationale peut se manifester sous des forces diverses. L'une consiste à fixer des objectifs d'augmentation de l'aide publique au développement qui soient à la hauteur des besoins. La réduction des dépenses militaires dans les pays développés libère des ressources qui peuvent être utilisées à d'autres fins. Les utilisations qui facilitent l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement et la conversion dans les pays en développement et les pays en transition ou qui, d'une manière plus générale, favorisent la croissance économique mondiale et le développement pourraient être particulièrement encouragées.

97. Etant donné que l'ajustement structurel touche les différents types d'économie de différentes manières, il est utile de distinguer les effets de ce processus sur l'économie des pays qui exportent des armes ou des produits destinés à l'armée de ses effets sur l'économie des pays qui en importent et sur l'économie des pays qui, dans une large mesure, répondent à leurs besoins militaires en puisant à leurs propres sources. En outre, l'ajustement structurel a des conséquences différentes pour chacune de ces catégories de pays selon qu'il s'agit d'économies de marché, d'économies en transition ou d'économies en développement. Dans certains pays - qui sont pour la plupart des pays développés ou des économies en transition -, c'est la production à des fins militaires qui est au centre de l'ajustement structurel, tandis que dans d'autres pays - qui sont souvent des pays en développement - la démobilisation des forces armées est l'enjeu principal. Etant donné ces

différences, le problème de l'ajustement structurel se pose en termes différents dans les pays en développement, les économies en transition et les pays développés. Il existe néanmoins des éléments communs à ces trois groupes de pays et chacun peut tirer des enseignements de l'expérience positive ou négative des autres.

98. Au vu de ces différences, l'échange de données d'expérience nationale dans le domaine de l'ajustement structurel et de la conversion peut se révéler très utile. Au paragraphe 63, alinéa 4), de l'Engagement de Carthagène, où il est question de l'"échange de données et de vues sur les expériences et les politiques nationales en matière de développement, compte dûment tenu des circonstances propres à chaque pays et des aspects pertinents de l'environnement économique international", il est précisé que les aspects économiques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles devraient être examinés dans ce contexte.

99. Dans l'Agenda pour le développement, il est proposé que le Président de l'Assemblée générale organise des auditions mondiales sur le lien entre le désarmement et le développement (A/49/665, par. 33). Si de telles auditions devaient avoir lieu, la CNUCED pourrait y apporter sa propre contribution.

100. L'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement constituera encore pendant un certain temps l'un des facteurs de l'économie mondiale. On apporterait une précieuse contribution à la croissance économique mondiale et au développement en s'attelant résolument à cette tâche. La paix et le développement forment un tout. L'ajustement structurel rendu possible par la paix, peut s'il est correctement géré, renforcer l'ordre civil qui est une condition sine qua non de l'investissement indispensable à la croissance économique mondiale et au développement.

Notes

- 1/ TD/364.
- 2/ Décision 416 (XLI) du Conseil du commerce et du développement.
- 3/ TD/364, par. 98.
- 4/ TD/364, par. 24.
- 5/ Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des Etats-Unis 1995, tableau II, p. 91.
- 6/ Les dividendes de la paix sont estimés par rapport à l'année de référence 1987, selon les calculs du PNUD 1994 (voir le tableau 1.1 du présent rapport).
- 7/ Paragraphe 3 de la déclaration reproduite dans le communiqué de presse de l'OCDE SG/PRESS(95)31.
- 8/ La base avait été évacuée du 17 au 19 juin 1991 lors de l'éruption catastrophique du Pinatubo.
- 9/ Dans les années 60 et 70, on faisait souvent valoir que les dépenses militaires avaient des "retombées" utiles : les produits et procédés élaborés à des fins militaires avaient incidemment des applications civiles. Au cours des dernières années, le processus inverse a pris de l'importance : des biens, services et techniques existant déjà dans l'économie civile sont de plus en plus achetés pour être incorporés dans des biens et services à usage strictement militaires.
- 10/ Ce passage d'Anthony 1994 mentionne lui-même un certain nombre d'autres sources.
- 11/ Le lecteur pourra consulter deux autres rapports du secrétariat de la CNUCED sur ce sujet : Aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles et en vue du développement durable (E/CN.16/1995/13) et L'exploitation commerciale de la science et de la technologie dans les pays en transition (TD/B/ITNC/4).
- 12/ Résolution 1995/4 du Conseil économique et social, par. 19.
- 13/ Les paragraphes précédents empruntent largement au chapitre 5 de Brzoska et al. 1995.
- 14/ Les paragraphes 82 à 85 s'inspirent en grande partie des paragraphes 19 à 46 du document TD/B/ITNC/4.

Bibliographie

- Anthony, Ian, 1994, The future of the defence industries in Central and Eastern Europe, SIPRI, Research Report, No 7, Oxford, Oxford University Press.
- Berthélemy, Jean-Claude et Saadet Deger, 1995, La conversion des industries militaires en Chine, Paris, Centre de développement de l'OCDE.
- Brzoska, Michael, Kees Kingma et Herbert Wulf, 1995, Demilitarization and Conversion, paper No. 1, Bonn International Centre for Conversion.
- Deltac Ltd et Saferworld, 1995, Proliferation and export controls: an analysis of sensitive technologies and countries of concern, Londres.
- Dufey, Alberto, 1995, article paru dans le Courrier, Genève, 3 février.
- Engel, Raphaël, 1995, article paru dans La Liberté, Fribourg, 30 janvier, p. 16.
- Gültekin, B et M. Golstein, 1994, "Privatization in post-Communist economies: a theoretical analysis, dans les actes d'un colloque de l'OTAN, (29 juin-1er juillet 1994), sur le thème Privatization in NACC countries: defence industry experiences and policies and experiences in related fields.
- Kingma, Kees and Vanessa Sayers, 1995, Demobilization in the Horn of Africa, Brief 4, Bonn International Centre for Conversion.
- Laurance, Edward J. and Herbert Wulf, 1995, Coping with surplus weapons: a priority for conversion research and policy, Brief 3, Bonn International Centre for Conversion.
- Lodgaard, Sverre, and Robert L. Pfaltzgraff, 1995, Arms and technology transfers: security and economic considerations among importing and exporting States, UNIDIR, Genève.
- Louise, Christopher, 1995, The social impacts of light weapons availability and proliferation, UNRISD, DP 59.
- OCDE, 1993, Russian officer conversion programme (OCDE/GD(93)9).
- OCDE, 1995, Communiqué de presse SG/PRESS(95)46.
- Rana, Swadesh, 1995, Small arms and intra-State conflicts, UNIDIR research paper No. 34, Genève, Nations Unies.
- Renner, Michael, 1991, Economic adjustments after the Cold War: strategies for conversion, Genève, UNIDIR.
- Renner, Michael, 1994, "Monitoring arms trade" World Watch, mai/juin.
- Rufin, Jean-Christophe 1995, "Les économies de guerre dans les conflits de faible intensité, Défense nationale, décembre 1994 et janvier 1995.

Srivastava, Ramesh, 1994, Réintégration des anciens combattants : examen des choix et des stratégies d'intervention liées à la formation, Genève, Bureau international du Travail, Service de la gestion des systèmes de formation professionnelle.

Suter, Keith D., 1995, "Environmental security" dans UNESCO, Non-military aspects of international security.

CNUCED, 1995a, L'exploitation commerciale de la science et de la technologie dans les pays en transition, rapport du secrétariat de la CNUCED (TD/B/ITNC/4).

CNUCED, 1995b, Aspects scientifiques et techniques de la conversion des capacités militaires à des fins civiles et en vue du développement durable, rapport du secrétariat de la CNUCED (E/CN.16/1995/13).

Nations Unies, 1995, Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, La situation économique et sociale dans le monde 1995, E/1995/50; ST/ESA/243.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 1994, Rapport sur le développement humain 1994, New York, Oxford, Oxford University Press.

UNICEF, 1994, Des mines antipersonnel : un fléau qui menace les enfants, New York.

UNIDIR (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le développement), 1993, Aspects économiques du désarmement : le désarmement en tant qu'investissement, Nations Unies, New York, A/47/150.

Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des Etats-Unis (US-ACDA), 1993, World Military Expenditure and Arms Transfers 1991-1992, Washington D.C.

UNRISD, 1995, Etat de désarroi, rapport de l'UNRISD pour le Sommet mondial pour le développement social.

US-ACDA, 1995 (Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des Etats-Unis) World Military Expenditures and Arms Transfers 1993-1994, Washington D.C.

Utting, Peter, 1994, Between hope and insecurity: the social consequences of the Cambodian peace process, Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD Report 94.1).

Banque mondiale, 1993, Demobilization and Reintegration of Military Personnel in Africa: the evidence from seven case studies, Africa Region Series Discussion Paper, Report No.IDP.130, Washington D.C.
